

## Commission permanente du 22 septembre 2017

### Train, route, avion : la Région investit dans ses infrastructures tous modes

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 22 septembre 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, consacre plus de 19,6 M€ afin d'améliorer l'attractivité des gares régionales, de moderniser les infrastructures ferroviaires et de déployer sa politique multimodale en matière de transports au sein du Grand Est.

#### ➤ Remise à niveau de la ligne ferroviaire TER Charleville-Mézières – Givet

La ligne Charleville-Mézières – Givet représente un axe majeur ferroviaire pour le territoire ardennais. Avec plus de **657 000 voyageurs en 2015**, elle est l'une des plus fréquentées en Champagne-Ardenne. Néanmoins, certaines portions en mauvais état imposent des limitations de vitesse allant de 10 km/h à 60 km/h<sup>1</sup>, augmentant particulièrement le temps de trajet. C'est dans ce contexte que la Région mobilise des moyens considérables afin de garantir un meilleur confort pour les usagers et de rétablir la performance des services ferroviaires régionaux. Lors de la revoyure du CPER 2015-2020, la Région a accepté d'augmenter sa participation à hauteur de **16 M€**, passant ainsi de **5 M€ à 21 M€** pour permettre d'accélérer le rythme de réalisation des travaux sur la ligne.

<sup>1</sup> Ces ralentissements ont augmenté le temps de parcours entre 2008 et 2013 de 15 minutes, soit +20% pour un parcours de bout en bout sur le trajet. Ils ont notamment entraîné une baisse de la fréquentation de 37%.

#### ➤ Financement de l'Établissement Public de gestion de l'Aéroport de Vatry

Le Département de la Marne assure la gestion de la plateforme aéroportuaire de Vatry en régie via un établissement public « l'Établissement Public de gestion de l'aéroport de Vatry ». Afin d'accompagner la reprise de gestion de cette plateforme d'intérêt régional, la Région Grand Est s'est engagée à financer le déficit d'exploitation de l'Aéroport dans un cadre pluriannuel visant l'équilibre financier à terme. La participation régionale pour 2017 s'élève à **1,2 M€** et correspond à une baisse de 20% du besoin de financement de cet établissement public.

#### ➤ Mise en accessibilité de la gare de Chaumont

La gare de Chaumont est la **7<sup>ème</sup> gare la plus fréquentée de Champagne-Ardenne** avec près de **400 000 voyageurs par an**. En cohérence avec les lois promulguées en faveur de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la Région Grand Est s'est engagée à mettre en accessibilité les matériels roulants ainsi que les gares du territoire. Ainsi, le Conseil régional s'engage pour la réalisation de travaux complémentaires pour la gare de Chaumont et mobilise **648 242 €** supplémentaires, afin de finaliser la mise en accessibilité de la gare ainsi que de son bâtiment « voyageurs ».

#### ➤ Création d'un pôle d'échanges multimodal de la gare de Romilly-sur-Seine

La Ville de Romilly-sur-Seine et la Communauté de Communes des Portes de Romilly ont initié la réflexion sur un projet de Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), auquel la Région Grand Est s'est associée en 2016-2017. **10<sup>ème</sup> gare la plus fréquentée en Champagne-Ardenne** avec près de **300 000 voyageurs par an**, la gare de Romilly-sur-Seine bénéficie d'un potentiel incontestable puisqu'elle se situe sur la ligne 4 Paris-Troyes-Belfort-Mulhouse. La gare sera modernisée afin de l'adapter aux nouveaux enjeux de mobilité et à l'ambition du territoire de concrétiser sa politique volontariste de développement social et urbain. Pour ce faire, la Région participe à hauteur de **660 000 €** pour la création d'un parking (239 places) et la mise en œuvre d'un parvis piétonnier.

➤ **Financement des études pour la mise à 2x2 voies de la RN4 entre Gogney et Saint-Georges.**

La Région finance **225 000 €** pour la réalisation d'études relatives à la mise à 2x2 voies de la RN4 entre Gogney et Saint-Georges. L'aménagement de la RN4 entre Saint-Georges et Héming, qui est en cours de réalisation, représente une opération d'un montant de **34 M€** dont **10,2 M€** de participation régionale. Afin de poursuivre les travaux déjà entamés, les partenaires ont souhaité engager des études préalables sur la section Gogney – Saint-Georges dans la perspective d'une inscription de la réalisation des travaux au titre du prochain contrat de plan État-Région.

➤ **Aménagement des abords de la gare de Blainville – Damelevières**

La gare de Blainville – Damelevières, fréquentée par près de **500 voyageurs par jour** et desservie par **32 allers – retours/jour** vers Nancy, disposera fin 2017/début 2018 de nouvelles places de stationnement ainsi que d'un cheminement piétonnier sécurisé permettant l'accès à la gare depuis le parking. La Région finance **14 833 €** pour la création de 10 places de stationnement supplémentaires (la gare dispose actuellement d'un parking de 120 places) réservées aux usagers du TER afin de renforcer l'attractivité de l'offre de transport régional et de fluidifier le stationnement.

**Chiffres clés du budget de la région pour le transport en 2017**

- **431,5 M€** alloués au fonctionnement des TER sur le territoire régional,
- **70 M€** dédiés au renouvellement et à la modernisation des matériels roulants,
- **17 M€** consacrés à l'amélioration des lignes du réseau ferré régional,
- **10 M€** attribués à l'aménagement des gares du Grand Est.